SESSION DE PRINTEMPS 2023 RECOMMANDATIONS AU CONSEIL DES ÉTATS

Lors de la session de printemps, le Conseil des États délibérera sur divers objets portant sur la lutte contre la cyberpédocriminalité – objets importants pour la promotion et la protection des enfants et des jeunes. C'est avec plaisir que nous indiquons ci-dessous les positions et les recommandations de la Fondation Pro Juventute concernant certains de ces objets.

Motion de Christine Bulliard-Marbach (19.4349) « Mettre en place un plan d'action national efficace pour enfin protéger les enfants contre la progression rapide de la violence pédosexuelle sur Internet »

et

Motion d'Yvonne Feri (20.4084) « Stratégie nationale de lutte contre la cyberpédocriminalité »

et

Motion d'Yvonne Feri (20.3690) « Modification indispensable de la norme pénale contre les désagréments causés à un enfant en le confrontant à un acte d'ordre sexuel »

À l'ordre du jour le 8 mars

- **Pro Juventute recommande de suivre le Conseil national et d'approuver les motions.**

La motion de Christine Bulliard-Marbach demande au Conseil fédéral, dans le cadre de la Stratégie Suisse numérique et de la Stratégie de protection de la Suisse contre les cyberrisques 2018-2022, de mettre en place des actions concrètes pour lutter contre la violence pédosexuelle sur Internet. La première motion d'Yvonne Feri vise à charger le Conseil fédéral d'élaborer une stratégie nationale pour lutter efficacement contre la cyberpédocriminalité. La deuxième motion d'Yvonne Feri demande par ailleurs l'élaboration de bases légales couvrant toutes les nouvelles formes de désagréments causés à un enfant en le confrontant à un acte d'ordre sexuel par écrit et par des moyens informatiques.

Les conseillères et conseillers de Pro Juventute sont aux premières loges pour constater les peurs, les détresses et les problèmes des enfants et des jeunes – y compris les conséquences de la cyberpédocriminalité comme le cybergrooming. Nous observons ce dernier phénomène non seulement dans le cadre de nos services de conseil (147.ch), mais des études nationales montrent également que le cybergrooming est largement répandu et que le nombre d'enfants et de jeunes concernés continue d'augmenter. Ainsi, selon la dernière étude James réalisée en 2022, près de la moitié des adolescent·e·s ont déjà été victimes au moins une fois de harcèlement sexuel en ligne. En 2014, ce chiffre était de 19%. Trois filles sur cinq et un garçon sur trois ont déjà reçu des messages indésirables à connotation sexuelle sur Internet. Près de la moitié des filles ont déjà été incitées par une personne inconnue à envoyer des photos érotiques d'elles-mêmes.

Il s'agit là de dépassements de limites qui se produisent durant une phase sensible du développement sexuel. Les canaux de communication numériques offrent de nouvelles possibilités aux auteur·e·s de ces actes, et la lutte actuelle contre la cyberpédocriminalité ne tient pas compte de cette réalité numérique.

Une chose est donc claire pour Pro Juventute : afin de protéger efficacement les enfants et les jeunes, il faut également adapter le cadre juridique et prendre des mesures qui suivent le rythme de l'évolution technologique actuelle. Les trois propositions portent des demandes qui vont en ce sens et contribuent à pouvoir lutter plus efficacement contre la violence sexuelle à l'égard des enfants sur Internet.

Outre des adaptations dans le domaine du travail d'enquête de la police et des dispositions réglementaires, des ressources supplémentaires sont nécessaires pour la prévention et le conseil. Mieux les enfants et les jeunes seront informés des dangers et des risques sur Internet, et mieux nous pourrons les protéger contre la cyberpédocriminalité.

Nous recommandons au Conseil des États d'approuver les motions et de combler ainsi des lacunes connues afin que les enfants et les jeunes soient mieux protégés contre les abus sexuels commis par des adultes en ligne.

Merci beaucoup pour votre attention et votre soutien envers notre cause en faveur des enfants et des jeunes en Suisse. Nous nous tenons personnellement à votre disposition si vous avez des questions ou si vous souhaitez vous entretenir avec nous (Lulzana Musliu, +41 44 256 77 40 ou lulzana.musliu@projuventute.ch).